EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS AU TITRE DES CONGRES ET MANIFESTATIONS

Le crédit disponible au Budget Primitif 2008 en vue de l'octroi de subventions aux associations organisatrices de congrès et de manifestations s'élève à 86 700 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU PUY-DE-DÔME :

Cette association a organisé les 20 et 21 juin 2008, dans les locaux du pôle commun Polytech - Isima, l'Assemblée Générale Nationale de la Fédération des Pupilles de l'Enseignement Public.

Deux cent cinquante personnes ont participé aux travaux de cette assemblée.

1.600 €

ASSOCIATION VOLCA NIAC :

Antenne locale du mouvement Slow Food, l'association Volca Niac a été chargée d'organiser à Clermont-Ferrand les 5, 6 et 7 septembre 2008 l'Université d'Eté de Slow Food France qui s'est tenue dans les locaux de la Maison de l'Habitat.

La manifestation regroupait, outre les adhérents des diverses associations françaises, des professionnels des métiers de bouche, des artisans, des restaurateurs, des journalistes, soit environ cent cinquante personnes.

2.500 €

LES JEUNES EUROPEENS AUVERGNE :

L'édition 2008 de l'Université d'été des Jeunes Européens France s'est déroulée du 18 au 21 septembre à Clermont-Ferrand et l'organisation a été assurée par les Jeunes Européens Auvergne.

1.000 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 octobre 2008

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé des Congrès

Manuela FERREIRA DE SOUSA